

Pollution : la région de Bruxelles met en cause Veolia



La station d'épuration de Bruxelles-Nord gérée par Aquiris, filiale de Veolia.

ALAIN DEWEZ/LE SOIR

Bruxelles Correspondant

Un rapport confidentiel pointe les dysfonctionnements de la station d'épuration gérée par une filiale du groupe français



Le groupe Veolia et la région de Bruxelles sont engagés dans un vif conflit qui semble tourner au désavantage de l'entreprise française et d'Aquiris, la filiale de son pôle " eau " qui gère la principale station d'épuration de la capitale belge depuis 2008.

Le Monde a lu un rapport d'experts - le second du genre, à portée judiciaire - resté jusqu'ici confidentiel. Il est sévère pour Aquiris qui, selon trois spécialistes, aurait - délibérément ? - sous-dimensionné le projet, commis des erreurs techniques et invoqué de faux arguments pour arrêter la station, en décembre 2009. Cette décision avait entraîné une importante pollution de deux rivières et un fleuve flamands, les eaux usées de 1,4 million d'habitants s'y étant déversées sans retraitement pendant plusieurs jours.

L'affaire avait fait grand bruit et contenait tous les ingrédients d'une classique histoire belge, avec une divergence entre néerlandophones et francophones. Des municipalités ainsi que le gouvernement de la région flamande, furieux, s'en étaient pris à la mauvaise gestion de la région de Bruxelles et avaient annoncé des procès. La position de la ministre Evelyne Huytebroeck, une écologiste chargée de l'environnement dans la région capitale, vacillait : le scandale illustrait, au moins, un manque de concertation avec des voisins immédiats dépendant directement de la station d'épuration de Bruxelles-Nord, l'une des plus grandes au monde.

Le parquet, de son côté, a ouvert une instruction fin 2009, visant d'un côté Aquiris pour déversement illégal, de l'autre la région bruxelloise, ainsi que ses agences parce qu'elles n'auraient pas empêché un délit.

Depuis, le dossier a pris une autre tournure, soulignant l'âpreté de la polémique entre la ministre et Aquiris-Veolia au sujet des performances de la station. Elles furent fixées dans un contrat de 2001 auquel le groupe français tenait manifestement beaucoup. Pour s'imposer dans un pays qui est le "jardin" de son rival, Suez, et pour développer, grandeur nature, une nouvelle technique de recyclage des boues (l'oxydation par voie humide, OVH) susceptible d'être largement exportée.

Un premier rapport d'expertise a été publié en novembre 2010, portant sur les conditions de l'arrêt de la station et la qualité du fonctionnement de celle-ci. Globalement, il a été interprété comme une victoire pour Mme Huytebroeck et son administration, les trois experts démontant des arguments d'Aquiris.

Cette dernière avait notamment justifié l'arrêt de 2009 par l'incapacité des sociétés régionales bruxelloises à éliminer la surabondance de sable et de débris dans les eaux avant qu'elles arrivent à la station pour être retraitées. D'où des risques d'explosion et une mise en péril du personnel. Les experts ont rejeté l'idée que cette mise à l'arrêt était techniquement inévitable.

" *Rapport intermédiaire* ", expliquait Aquiris, Mme Huytebroeck estimant, elle, que la société avait été " *irresponsable* ". Un député de son parti, Yaron Pesztat, ajoutait : " *Toute cette affaire n'est qu'un coup monté pour faire cracher la région au bassinnet.* " En clair, Aquiris se serait livrée à une forme de chantage en fermant la station. Les parties se mettaient alors d'accord sur le principe d'un deuxième rapport, chacune désignant des experts. Cette fois, il s'agissait, plus fondamentalement, d'évoquer les responsabilités.

Les spécialistes ont déposé leurs conclusions à la fin de 2011. Très techniques, elles évoquent un sous-dimensionnement des installations (de l'ordre de 20 %), résultant d'une " *limitation par le concessionnaire* ". " *Nous payons visiblement trop cher une station trop petite, et Aquiris n'est pas en mesure d'atteindre les performances requises* ", résume le cabinet de Mme Huytebroeck, interrogé par *Le Monde*. Le procédé de retraitement des boues est, lui, décrit comme " *fragile* " par les trois experts, qui relèvent qu' " *au moment de la soumission il y a eu un choix de procédé (...) qui n'avait pas encore fourni ses preuves à l'échelle de la taille d'une station telle que Bruxelles-Nord* ".

Ces conclusions feront bientôt l'objet d'un débat politique au Parlement régional de Bruxelles. Elles pèseront aussi sur le règlement financier de l'affaire, qui avait été gelé en attendant le rapport. Le différend, qui porte sur les annuités payées par la région et le coût d'éventuels travaux de remise à niveau, avoisinerait une centaine de millions d'euros.

Jointe par *Le Monde*, la direction d'Aquiris a refusé de confirmer ce montant. Elle juge, en tout cas, que des recommandations des experts permettraient de régler " *l'ensemble des problèmes* " posés. Reconnaisant implicitement le problème du dimensionnement de la station, elle dit l'avoir revu et avoir procédé à de " *lourds investissements* " permettant de traiter 100 % des eaux.

La direction se dit encore adepte d'une " *totale transparence* " et d'une " *solution durable* " assortie toutefois d'une redéfinition du cahier des charges. Elle ne s'exprime pas sur les faiblesses de son système OVH et sur un éventuel désengagement complet de Veolia, évoqué par certaines sources.

Jean-Pierre Stroobants

© Le Monde

◀ **article précédent**

Le président hongrois, sportif et...

article suivant ▶

La victoire des aigles sur les panneaux...